



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE,
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

*Direction Régionale de
l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
des Pays de la Loire*

**Service Régional
Formation et Développement**

**DECISION modificative n° 2019/DRAAF/n°34
relative à la composition du comité régional de l'enseignement agricole (CREA)
des Pays de la Loire**

Le Préfet de la région Pays de la Loire,
Chevalier de la Légion d'Honneur

- VU** l'arrêté préfectoral DRAAF/ 2019/n°24 du 20 juin 2019 relatif à la désignation des membres du comité régional de l'enseignement agricole des Pays de la Loire,
- VU** l'arrêté préfectoral n°2018/SGAR/DRAAF/764 du 30 novembre 2018 portant délégation de signature administrative à M. Yvan LOBJOIT, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire ;

Considérant la désignation des membres émise par la chambre d'agriculture des Pays de la Loire siégeant au comité régional de l'enseignement agricole ;

DECIDE

Article 1^{er}

Sont nommés membres du CREA des Pays de la Loire au titre de la chambre d'agriculture :

- M. Joël LIMOUZIN, titulaire,
- Mme Nicole de BERSACQUES, suppléante

Article 2

Le chef du service régional de la formation et du développement de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région des Pays de la Loire, et sur le site internet de la DRAAF des Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le 18 septembre 2019

Le Directeur Régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt

Yvan LOBJOIT